



ARRÊTÉ FIXANT LA LISTE DES ELECTEURS POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES COMMUNES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

N° ELECT-2020-05

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guadeloupe,

VU :

- La loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu l'arrêté n° ELECT-2020-01 du 20 août 2020 fixant les modalités d'organisation des élections et des désignations au conseil d'administration des centres de gestion de la fonction publique territoriale modifié par l'arrêté n° ELECT-2020-04 du 14 septembre 2020,
- Vu l'arrêté n° ELECT-2020-02 du 27 août 2020, portant répartition des sièges au conseil d'administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Guadeloupe,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les listes électorales pour l'élection des représentants des communes et des établissements publics au conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Guadeloupe sont fixées conformément aux tableaux annexés au présent arrêté.

ARTICLE 2 : La commune de Pointe-à-Pitre ayant demandé à bénéficier des missions prévues au IV de l'article 23 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, composant le collège spécifique des collectivités non affiliées - communes, procédera à la désignation de ses représentants comme ci-après :

Communes	Nom de l'autorité	Nombre de représentants
Commune de Pointe-à-Pitre	M. Harry DURIMEL	2

ARTICLE 3 : Les présidents des établissements publics ayant demandé à bénéficier des missions prévues au IV de l'article 23 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, composant le collège spécifique des collectivités non affiliées -

établissements publics, procéderont à la désignation de leurs représentants selon la répartition ci-après :

Etablissements publics	Nom de l'autorité	Nombre de représentants
Routes de Guadeloupe	Mme Josette BOREL - LINCERTIN	1
SDIS de Guadeloupe	M. Fabert MICHELY	1

ARTICLE 4 : Les présidents des collectivités régionale et départementale, ayant demandé à bénéficier des missions prévues au IV de l'article 23 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, composant le collège spécifique des collectivités non affiliées – Conseil Régional / Conseil Départemental, procéderont à la désignation de leurs représentants comme suit :

Collectivités	Nom de l'autorité	Nombre de représentants
Conseil Régional	M. Ary CHALUS	2
Conseil Départemental	Mme Josette BOREL – LINCERTIN	2

ARTICLE 5 : La Directrice Générale du Centre de Gestion est chargée de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de Département et affiché dans les locaux du Centre de Gestion.

Fait à Basse-Terre, le 17 septembre 2020

La Présidente,



Denise BLEUBAR

La Présidente du CDG

. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
 . Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de deux mois à compter de sa publicité Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20200917-ELECT-2020-05-
AR
Date de télétransmission : 17/09/2020
Date de réception préfecture : 17/09/2020

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

ELECTION AU CA DU CDG 971 - 2020
LISTE DES ELECTEURS
COLLEGE DES COLLECTIVITES AFFILIEES
ELECTION DES REPRESENTANTS DES COMMUNES

Electeurs (maires)	Communes affiliées	Nombre de voix
M. JALTON Eric	ABYMES	1278
M. DELTA Edouard	ANSE-BERTRAND	111
Mme POLIFONTE Hélène	BAIE-MAHAULT	855
Mme PONCHATEAU Marie-Yveline	BAILLIF	80
M. ATTALAH André	BASSE-TERRE	324
M. ABELLI Thierry	BOUILLANTE	172
M. COURTOIS Jean-Philippe	CAPESTERRE BELLE EAU	357
M. MAES Jean-Claude	CAPESTERRE DE M/GALANTE	74
Mme MARC Jeanny	DESHAIES	97
M. TONTON Loïc	DESIRADE	47
M. CORNET Cédric	GOSIER	627
M. EDMOND Claude	GOURBEYRE	109
M. LOUISY Ferdy	GOYAVE	90
Mme ETZOL Maryse	GRAND-BOURG	171
M. SAPOTILLE Jocelyn	LAMENTIN	318
M. BARDAIL Jean	MORNE A L'EAU	333
Mme LOUIS-CARABIN Gabrielle	MOULE	383
M. LOSBAR Guy	PETIT-BOURG	457
M. MORNAL Blaise	PETIT-CANAL	71
M. ELISABETH Camille	POINTE-NOIRE	158
M. HUBERT Jean-Marie	PORT-LOUIS	102
M. CALIFER Elie	SAINT-CLAUDE	149
M. PANCREL Bernard	SAINT-FRANCOIS	383
M. NAVIS François	SAINT-LOUIS	61
M. BAPTISTE Christian	SAINTE-ANNE	541
Mme BAJAZET Claudine	SAINTE-ROSE	351
Mme NADILLE-VALA Rolande	TERRE DE BAS	30
M. BRUDEY Hilaire	TERRE DE HAUT	53
M. FRANCISQUE Jean-Louis	TROIS-RIVIERES	168
M. ANDRE Héric	VIEUX-FORT	45
M. OTTO Jules	VIEUX-HABITANTS	158



Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20200917-ELECT-2020-05-
AR
Date de télétransmission : 17/09/2020
Date de réception préfecture : 17/09/2020

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

ELECTION AU CA DU CDG 971 - 2020 LISTE DES ELECTEURS COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES ELECTION DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS		
Electeurs (Présidents)	Etablissements publics	Nombre de voix
M. FANFANT Bruno	Caisse des Ecoles de Pointe-à-Pitre	130
M. ABELLI Thierry	Communauté d'Agglomération du Grand Sud Caraïbe (CAGSC)	355
M.LOSBAR Guy	Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre (C.A.N.B.T.)	107
M. BARDAIL Jean	Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (C.A.N.G.T.)	82
M. JALTON Eric	Communauté d'Agglomération Cap Excellence	204
M. CORNET Cédric	Communauté d'Agglomération de la Rivière du Levant (C.A.R.L.)	90
Mme ETZOL Maryse	Communauté des Communes de Marie-Galante (C.C.M.G.)	32
Mme BLEUBAR Denise	CENTRE DE GESTION DE LA F.P.T.	21
Mme BOREL-LINCERTIN Josete	Office de l'eau	10
M. BERNIER Laurent	SIAEAG	26
M. DULAC Daniel	Syndicat mixte d'électricité de la Guadeloupe (SY.MEG)	28
M. BARBIN Robert	Syndicat intercommunal Piscine Abymes - Gosier - PAP	36
M. OTTO Jules	Syndicat mixte de mise en valeur des sites et plages	1
M. DAUBIN Georges	Syndicat mixte des transports du Petit-Cul de sac marin	27
M. BIRAS Dominique	SYVADE	69